

CHARTRE DES COMPETITEURS ET DES ACCOMPAGNATEURS

ENGAGEMENT DU CLUB

- Le club prend en charge les frais d'inscriptions à hauteur de 6 compétitions toutes disciplines confondues. Au-delà de ce nombre, le compétiteur paiera les frais d'inscriptions aux compétitions.
- Le club prend en charge les frais de déplacement des coaches, juges et assureurs suivant les règles établies par le CA en début de saison.
- Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement des compétiteurs.
- Le club prend en charge les frais d'hébergement pour 1 compétition.
- Le club prend en charge les formations des juges de bloc et de voie.
- Le club met à disposition des compétitions des juges et des assureurs.
- Pour chaque championnat, les compétiteurs sont accompagnés d'un coach, ce qui peut leur permettre de poser réclamation.

ENGAGEMENT DES COMPETITEURS

- Se comporter correctement et sportivement.
- Prévenir à l'avance (avant les dates limites d'inscriptions) pour toute défection (sauf maladie ou cas de force majeure). Dans le cas contraire, le compétiteur remboursera les frais engagés par le club.
- Porter le tee-shirt du club lors des compétitions sur lesquelles le grimpeur est engagé (des qualifications aux finales et podium).
- Aider au moins une journée par an sur les compétitions.

ENGAGEMENT DES PARENTS

- Assurer le covoiturage si nécessaire (permis de conduire valide et assurance à jour).

Compétiteur	Parent
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date :	Date :
Signature :	Signature :